

Bordeaux, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

La crise sanitaire liée au COVID 19 a entraîné la fermeture des établissements scolaires le 14 mars dernier et par conséquent l'arrêt total des transports scolaires.

Dans le cadre du plan de déconfinement, les établissements scolaires vont rouvrir à partir du 12 mai et les élèves vont retrouver progressivement les bancs d'école, selon les classes et sur la base du volontariat des familles.

Les transports scolaires ne seront donc empruntés que par une partie des élèves des écoles primaires et maternelles dans un premier temps, suivis par une partie des collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

L'offre de transport scolaire se base sur la capacité disponible selon les règles sanitaires fixées par l'Etat, et une hypothèse de fréquentation travaillée avec les directions académiques, les communes et les transporteurs, avec un plan de transport adapté.

**Les circuits et les horaires restent inchangés.** Toutefois, **il est possible que quelques circuits de transports scolaires soient en sureffectif au redémarrage du service**, et feront l'objet d'ajustements dans la mesure du possible.

Nous vous invitons donc à consulter le **site transports-nouvelle-aquitaine.fr pour vérifier la reprise du circuit scolaire**, et à accompagner votre enfant à l'arrêt de transport lors de la rentrée et d'attendre le passage du car.

Soyez assurés que toutes les conditions sont réunies pour garantir la sécurité sanitaire de tous :

- Neutralisation de certaines places
- Désinfection quotidienne des véhicules selon les consignes édictées par l'ordonnance du 23 mars
- Equipement des conducteurs en masques et gel hydroalcoolique.

Enfin, nous ne pouvons que vous inviter, même si nous savons cela difficile, à demander à vos enfants de respecter avec la plus minutieuse précaution les gestes barrières essentiels et autres mesures de protection afin d'endiguer la propagation de la pandémie :

- Obligation du port de masque pour **les collégiens et les lycéens**, sous la responsabilité des familles, sans quoi l'accès au bus pourra leur être refusé,
- Respect des consignes de distanciation physique,
- Montée par la porte arrière quand cela est possible

Plus que jamais, prenez soin de vous et de vos proches.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.

Le Vice-Président du Conseil régional  
en charge des Transports



**Renaud LAGRAVE**

Le Président du Conseil régional



**Alain ROUSSET**